

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE:

Conformément à l'article 148.0.1 du Code municipal, un avis est donné à l'effet qu'une modification est apportée au calendrier des séances ordinaires du **comité administratif** de la MRC de Joliette, adopté lors de la séance ordinaire du comité administratif du 13 novembre 2018, par la résolution numéro CA101-11-2018.

La séance ordinaire du jeudi 31 janvier 2019 à 9 h est

reportée à 13 h 30

**Cette séance aura lieu à la salle du Conseil de la MRC de Joliette,
située au 632, rue De Lanaudière, à Joliette.**

**DONNÉ À JOLIETTE, CE 22^e JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE
DIX-NEUF.**

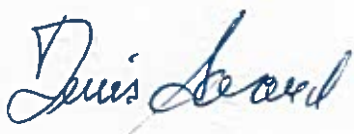


Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier
par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Denis Savard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 22 janvier 2019 entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22 janvier 2019.



Signature